



## **Force Ouvrière Finances Calvados**

DDFiP du Calvados - 7, bd Bertrand  
14034 Caen Cedex

*“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)*

### **CHS-CT du 18 novembre 2022 : Liminaire**

Monsieur le Président,

A l'annonce des quelque 850 suppressions d'emplois pour 2023, le Ministère des Finances paie une fois de plus un lourd tribut, certes moins important que les années précédentes, mais pour **FO FINANCES 14**, c'est encore et toujours trop. Le Ministère des Finances, taxé d'exemplaire depuis de si nombreuses années, devient au moment de la présentation de ce PLF une exception en étant le seul à perdre des effectifs. Rappelons qu'en 2020, nous faisons partie

des indispensables pendant le confinement. 2020 qui semble aujourd'hui si lointain pour le ministre.

Les réformes de la DGFIP n'ont connu aucune pause, les restructurations de services se succèdent et s'accroissent laissant derrière elles des agents en souffrance. La crise sanitaire n'aura fait qu'accroître ce climat délétère.

Ajoutés à cela, des usagers qui se montrent parfois très agressifs envers les agents en charge de l'accueil, les fiches de signalement en témoignent.

**FO FINANCES 14** dénonce une fois encore la souffrance des agents quel que soit le service et le poste occupé.

Dans un contexte difficile et anxiogène, **FO FINANCES 14** exige le maintien d'une politique de Santé Sécurité au Travail, dotée de suffisamment de moyens humains et budgétaires pour répondre aux besoins et à la protection de tous les agents.

Les risques psycho-sociaux sont réels et ne vont que s'accroître dans les années à venir. La récente enquête de **l'observatoire interne du Ministère** révèle que les agents évaluent à 6,4 sur une échelle de 10, leur niveau de stress en lien avec une augmentation des charges de travail de près de 56%. Malheureusement, à l'instar du DUERP qui recense bon nombre des problématiques liées aux conditions de travail et dont les plans de prévention ne sont pas toujours à la hauteur des enjeux, cet observatoire interne prend chaque année la température du moral des agents sans que les responsables en tirent les bonnes analyses et surtout les bonnes réponses.



Dans le prolongement des annonces gouvernementales, notre ministère a élaboré un plan dit de « sobriété énergétique ».

Les principales mesures sont déjà connues : locaux à 19°, rénovation énergétique des bâtiments, actions éco-responsables, avec amplification du télétravail, achats de véhicules électriques pour les déplacements professionnels.

Les événements internationaux et climatiques nécessitent des changements de comportement, mais comme trop souvent aujourd'hui, attention à ne pas tomber dans l'infantilisation où notre ministre nous dit comment s'habiller, et la culpabilisation des agents où on dit quand laver son linge, quand éteindre la lumière.

Le bilan d'émissions GES (gaz à effet de serre) pointe l'impact fort des trajets domicile-travail, dans un contexte de restructurations. Les fermetures de sites ont entraîné un allongement des trajets pour les agents, ce qui vient appuyer la revendication **FO Finances** d'arrêter les restructurations.

Faire reporter les efforts sur les agents en les incitant fortement à développer le télétravail, en revalorisant à un montant ridicule l'indemnité journalière, est un renversement de l'effort demandé inacceptable.

La prochaine étape ne sera-t-elle pas de supprimer purement et simplement les surfaces des locaux en regroupant les agents dans des open-spaces ?

Pour **FO Finances 14**, les économies d'énergie seront d'autant mieux acceptées et mises en œuvre si elles ne sont pas corrélées à des contraintes et des entraves à la liberté individuelle et collective.



Le rideau tombe aujourd'hui sur cette dernière séance du CHSCT interministériel. Les élections professionnelles prochaines vont déterminer la nouvelle représentativité syndicale dans une nouvelle instance, le CSAL .

**FO FINANCES 14** remercie les divers secrétaires animateurs et animatrices, sans qui ce CHS-CT n'aurait pas réussi à fonctionner ainsi que les acteurs de prévention (médecins, assistantes sociales, ISST, assistants de prévention).

Les élus **FO FINANCES**, même privés de leurs collègues des Douane et INSEE, siégeront avec toujours la même volonté et la même énergie pour défendre les missions, les emplois, les conditions de travail, les traitements et les carrières et ils exprimeront leurs votes avec comme seule boussole les intérêts matériels et moraux des personnels.

Plus que jamais, **FO FINANCES** revendique :

le maintien de la politique ministérielle de santé au travail et des CHS-CT avec un budget dédié, ainsi que la préservation voire le renforcement de notre réseau d'acteurs de prévention au bénéfice de l'ensemble des agents ;

la prise en compte réelle de la question des effectifs dans le cadre des outils d'évaluation des risques ;

l'arrêt des suppressions d'emplois, restructurations et fermetures de sites

le maintien de toutes les missions ainsi que de l'ensemble des services avec l'attribution des moyens en personnels

## LES REPRÉSENTANTS **FO FINANCES**

### EN CHS-CT :

Bruno **GILBERT**, Eric **GRANDMOUGIN**,  
Audrey **LAIGLE**,  
Elodie **GILBERT**, Christelle **OUTREQUIN**,  
Sabrina **VOISIN**

